

Le 1er avril 2025

Procédure de demande de réservation annuelle pour les centres de pratique artistique



Programme de réservations annuelles

Dans le cadre de sa déclaration de service aux partenaires, la Ville de Laval rend disponible aux organismes de loisir culturel admissibles des locaux qui sont spécifiquement dédiés à la pratique artistique. Le programme de réservations annuelles couvre l'ensemble des plages horaires des centres de pratique artistique tels que :

- Centre de pratique artistique Argenteuil
- Centre de pratique artistique Bon-Pasteur
- Théâtre du Vieux-St-Vincent
- Axion 50 plus
- Centre d'art

Conditions générales

Événements non admissibles :

- Les activités personnelles, familiales, politiques ou à caractère religieux;
- Les demandes de diffusion devant public;
- Toute autre demande d'activité, excluant de la pratique de loisir culturel, devra faire l'objet d'une analyse et d'une autorisation particulière de la part de la Division art et patrimoine.

Demandes d'ajouts, annulations et modifications

- Les demandes d'ajouts, annulations et modifications peuvent être effectuées en cours d'année. Les demandes doivent être envoyées, via courriel à artetculture@laval.ca en respectant les délais suivants :
 - Un minimum de **48 heures ouvrables** pour les demandes dans les heures d'ouverture régulières;
 - Un minimum de **2 semaines** pour les demandes hors horaires.
- La Division art et patrimoine se réserve le droit d'annuler des réservations déjà confirmées à un organisme, advenant que celui-ci ne se présente pas à ses réservations, de façon répétée, sans respecter la procédure d'annulation.
- La Division art et patrimoine se réserve le droit d'annuler une réservation de local lorsque les circonstances l'exigent. L'utilisateur devra alors renoncer, de ce fait, à toute indemnité.

Critères d'attribution et traitement des demandes

- Aucune demande n'est automatiquement acceptée. Les demandes téléphoniques ou verbales ne sont pas retenues.
- Seules les demandes de réservations annuelles soumises à artetculture@laval.ca via le formulaire prévu à cet effet et respectant l'échéancier seront considérées.
- Les demandes démontrant des besoins spécifiques et/ou de l'utilisation de matériel spécialisé seront dans la mesure du possible planifiée en priorité dans les espaces les mieux adaptés à vos besoins.

- La Division art et patrimoine tente d'offrir des espaces en fonction de l'usage des organismes.
- Par souci d'équité, la Division art et patrimoine se réserve le droit de prioriser un usage par rapport à un autre.

Tarification des espaces en dehors des heures d'ouverture régulières

Location des espaces communautaires		
a) Organisme inscrit au registre municipal des organisations lavalloises, en dehors des heures d'ouverture régulières, d'un espace municipal à usage communautaire:		
i. Tarif de location de base, lequel inclut 3 heures de location	69 \$	INCLUSES
ii. Tarif de location pour chaque heure subséquente aux heures incluses dans le tarif de location de base (\$/heure):		
1. entre 6 heures 30 minutes et 23 heures (\$/heure)	23 \$	INCLUSES
2. entre 23 heures et 6 heures 30 minutes (\$/heure)	35 \$	INCLUSES
iii. Tarif pour le ménage, facturé en fonction de la capacité de l'espace loué, incluant les aires communes accessibles (ex : toilettes) et ajouté aux tarifs visés aux sous-paragraphe i. et ii.		
1. Petite salle (30 personnes et moins)	23 \$	INCLUSES
2. Moyenne salle (de 31 à 75 personnes)	34 \$	INCLUSES
3. Grande salle (de 76 à 150 personnes)	45 \$	INCLUSES
4. Très grande salle (151 personnes et plus)	68 \$	INCLUSES
5. Tarif préférentiel pour une même location de plus de trois salles (\$/jour)	116 \$	INCLUSES
iv. Les tarifs du présent sous-paragraphe sont majorés de 150% lors des jours fériés		
b) Pour les citoyens, les tarifs et modalités suivants s'appliquent à la location, pendant les heures d'ouverture régulières, de salles de réunions équipées en visioconférence et de salles polyvalentes:		
i. Tarif de location (\$/heure)	45 \$	INCLUSES
ii. Tarif pour le ménage, facturé en fonction de la capacité de l'espace loué, incluant les aires communes accessibles (ex : toilettes) et ajouté au tarif de location :		
1. Petite salle (30 personnes et moins)	45 \$	INCLUSES
2. Moyenne salle (de 31 à 75 personnes)	68 \$	INCLUSES
3. Grande salle (de 76 à 150 personnes)	91 \$	INCLUSES
4. Très grande salle (151 personnes et plus)	136 \$	INCLUSES
5. Tarif préférentiel pour une même location de plus de trois salles (\$/jour)	231 \$	INCLUSES
c) Frais d'annulation pour tous types de location	26 \$	INCLUSES
d) Frais remplacement de clés	26 \$	INCLUSES
e) Frais pour le déclenchement d'une alarme	52 \$	INCLUSES

Pour connaître la tarification des espaces en dehors des heures d'ouverture régulières pour Axion 50 plus, veuillez consulter le site internet suivant : [Location de salles | Axion50plus](#)

Centres et heures d'ouverture

Centre de pratique artistique Argenteuil, Bon-Pasteur et Théâtre du Vieux-St-Vincent.

Argenteuil : 430, 5^e rue, Laval, Québec, H7N 1Z6

juillet 2025

Lundi au vendredi : 8h à 16h

Samedi et dimanche : Fermé

Août 2025

Lundi au vendredi : 8h à 23h

Samedi et dimanche : Fermé

Septembre 2025 à juin 2026

Lundi au vendredi : 8h à 23h

Samedi et dimanche : 8h à 18h

***Le centre sera fermé lors de journées fériées et pour la période des fêtes.**

Bon-Pasteur : 400, rue Laurier, Laval, Québec, H7N 2P6

Juillet 2025 à août 2026

Lundi au vendredi : 8h00 à 22h30

Samedi : 8h00 à 17h00

Dimanche : 14h00 à 20h30

Théâtre du Vieux-St-Vincent : 1086, Avenue du Collège, Laval, Québec, H7C 1W7

Juillet 2025 à août 2026

Lundi au dimanche : 8h00 à 23h00

Axion 50 plus : 435, boulevard Curé-Labelle sud, Laval, Québec, H7V 2S8

Septembre 2025 à juin 2026

Lundi au vendredi : 16h00 à 22h00

Samedi et dimanche : Fermé

Juillet à août 2026

Fermé

Centre d'art

Centre d'art : 214-216, boulevard Sainte-Rose, Laval, Québec, H7L 1L6

Septembre 2025 à août 2026

Lundi au dimanche : 8h00 à 23h00

Échéancier

Procédure de réservation annuelle	Argenteuil, Bon-Pasteur, Centre d'art et Théâtre du Vieux-St-Vincent	Axion 50 plus
	Date	Date
Période couverte par les réservations annuelles	Septembre à août	Septembre à juin
Envoi du programme de réservations annuelles aux organismes	Avril	Avril
Dépôt des formulaires de demande de réservations annuelles de la part des organismes à la Division art et patrimoine via courriel à artetculture@laval.ca	31 mai *Toutes demandes reçues après cette date seront traitées une fois l'exercice d'analyse et de traitement complété.	31 mai *Toutes demandes reçues après cette date seront traitées une fois l'exercice d'analyse et de traitement complété.
Analyse et traitement des demandes de réservations	Juin	Juin
Envoi de confirmation des réservations aux organismes	Au plus tard à la mi-juillet	Au plus tard à la mi-juillet

Équipements spécialisés

Équipements	Argenteuil										Bon-Pasteur			TVSV		Axion 50 plus				Centre d'art			
	1012 (GS)	1005	1008	1009	2002	2003	2004	2007	2008	2010	2011	GS	Ar S	21	GS	101D GS	118	214	215	221	214	216	Salle exposition
Chaises de musicien	x																						
Table	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x			x	x		
Chaise	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						x	x		
Évier	x																			x	x		
Chevalets	x																						
Éclairage spécialisé																						x	
Estrade					x				x														
Lutrins	x	x	x	x				x	x			x	x										
Miroirs												x						x	x				
Piano acoustique		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x								
Piano à queue	x																						
Piano numérique					x	x	x		x														
Plancher de danse			x									x											
Système d'accrochage à tiges																				x	x		